

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

L'Ecole de Funétique® est particulièrement attentive à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation de la formation, contactez-nous, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir et vous permettre l'accessibilité à la formation dans les meilleures conditions.

FICHE INFORMATIVE SYNTHÈSE :



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue chez FUNPLUS - ÉCOLE DE FUNÉTIQUE

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact :



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 43890053005

Adresse : 12 rue Robert Bothereau - 85150 LA ROCHE SUR YON

Contributeur : Fédération AFALIN DM4 - Jura

Relecteur : ESAT Lavallois-Perret - Fédération AFALIN ESAT Permalisite - Adapei 26

Septembre 2013

1 - Information sur les prestations proposées par l'établissement

FUNEPLUS – L'ECOLE DE FUNETIQUE® accueille des apprenants dans le cadre des formations funéraires

2 - Informations générales

L'établissement FUNEPLUS – L'ECOLE DE FUNETIQUE® situé 12 rue Robert Bothereau – 85000 La Roche-sur-Yon est dirigé par Mr Antony FALLOURD et Mme Céline MALLARD

Contacts : 02.51.37.28.88. – infos@funeplus.com

3 : Information sur le niveau d'accessibilité des prestations

Nous garantissons un accès autonome autant aux personnes valides qu'aux personnes à mobilité réduite sur la disposition des locaux et espaces communs tels que :

- Le stationnement, les accès et les espaces extérieurs (rampe d'accès),
- La circulation dans les bureaux situés tous en rez-de-chaussée
- L'aménagement des sanitaires,
- Les portes, sorties, parois et revêtements de sol,
- Ou encore le mobilier, l'éclairage adapté et les équipements installés.

Nous adapterons les contenus, supports de formation suivants les besoins spécifiques (déficience visuelle ou auditive)

4 : Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
Les membres du personnel sont formées aux gestes de premiers secours et SST.
Le référent handicap est Mme Mallard Céline : handicap@ecole-funetique.fr

5 : La sécurité incendie dans les ERP

L'établissement situé 12 rue Robert Bothereau – 85000 La Roche-sur-Yon s'engage à :

- Maintenir en bon état les installations techniques et moyens de secours,
 - Disposer d'une installation électrique conforme,
 - Disposer d'un extincteur approprié au risque ;
- 1 extincteur situé dans le local informatique et 1 extincteur situé dans le hall d'accueil
- Disposer d'un moyen d'alarme incendie, située dans le hall d'accueil
 - Disposer d'un moyen d'alerte des secours : téléphone situé dans le hall d'accueil.

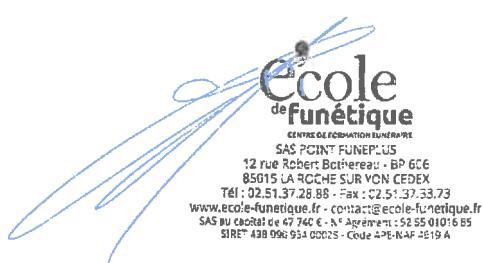
Annexes :

- Attestation d'accessibilité des locaux
- Plaquette « Bien accueillir une personne handicapée »

Ce registre est mis à disposition du public à l'accueil de l'établissement et est mis à jour au minimum une fois par an.

Date de dernière mise à jour : 25 juillet 2025

Signature du responsable :



Bien accueillir les personnes handicapées

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;

- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;

- Les déplacements et l'identification des obstacles ;

- L'usage de l'écriture et de la lecture.



II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

→ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.

→ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Pré-cisez si vous vous éloignez et si vous revenez.

→ Si l'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.

→ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou en- core de la table, d'une assiette...

→ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.

→ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.

→ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.

→ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.

→ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ♦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ♦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ♦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ♦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ♦ L'utilisation des appareils et automates.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ♦ Un stress important ;
- ♦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ♦ La communication.

2) Comment les pallier ?

→ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.

→ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.

→ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://wwwdeveloppement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAH, CCCE, CPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNTHORCAT, UMIH, UNAPEI.